AR Prefecture
047-214700692-20261028-D2026281003-DE
Reçu le 06/11/2026

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mille vingt-six
Le : 28 octobre
Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PATRICK MAZZER
date de la convocation du Conseil Municipal : 23/10/2026

PRESENTS : MM. PATRICK MAZZER – MAGALIE NAY BEN AMOR – JEAN-MARC MASINI– NELLY BERNIER – ROMUALD DELCOURT – JULIE CHIARADIA – ~~GUILLAUME BOULBIN~~ – ISABELLE ANDREAZZA – MEHDI GASMI – ~~SANDRA TREVISIOL~~ – SERGE CAMBOS – NATHALIE GALLO – EMILIE RIVIERE – PATRICIA SEMPE – SABINE BARRE– JACQUES TRIGNAC – ~~CARLOS SANTOS~~ – MARINA LIM– GUILLAUME DEMIAUTTE – ~~PASCAL DE SERMET~~ – ~~FABIENNE VASSALO~~ – ~~CLAUDE DULIN~~ – ~~MAGALIE CAMINADE~~

ABSENTS : PASCAL DE SERMET – FABIENNE VASSALLO – MAGALIE CAMINADE – CLAUDE DULIN

PROCURATION :
M. SANTOS AYANT DONNE POUVOIR A MME BERNIER
M. BOULBIN AYANT DONNE POUVOIR A M. DELCOURT
MME TREVISIOL AYANT DONNE POUVOIR A M. CAMBOS

OBJET

Arrêt du projet pour l'élaboration d'un plan guide global d'aménagement urbain

Madame Nathalie GALLO a été élue secrétaire,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Colayrac-Saint Cirq est une commune de première couronne de l'Agglomération d'Agen. Avec ses 3 140 habitants (INSEE 2026), elle se situe à environ 15 minutes du pôle urbain d'Agen par la RD 813 ou RN 21. La commune fait face à l'enjeu de concilier la requalification de son axe routier structurant qu'est la route d'Agen (RD 813), son développement résidentiel (pont de Camélat, quartier nouveau) et la reconnexion paysagère, écologique et récréative avec les berges de la Garonne.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la volonté de la commune d'engager une réflexion globale sur l'aménagement urbain et la requalification des espaces publics à travers l'élaboration d'un Plan-Guide.

.../...

AR Prefecture
047-214700692-20261028-D2026281003-DE
Reçu le 06/11/2026

L'échéancier estimatif de réalisation de ce projet est le suivant :

- date de lancement de l'appel d'offre : dernier trimestre 2026
- date prévisionnelle de démarrage de l'opération : premier trimestre 2027
- date prévisionnelle de fin de l'opération : dernier trimestre 2027

Le montant estimé de l'opération s'élève à 50 000 € HT. Le plan de financement prévisionnel est proposé de la manière suivante :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

oct-26	DEPENSES		RECETTES			
Récapitulatif des coûts en € HT	en € HT	en € TTC	Subventions et autres participations			
Coût étude	50 000,00 €	60 000,00 €	Financeur	Base subventionnable	Taux	Montant total
		- €				
			REGION	50 000,00 €	40%	20 000,00 €
			ETAT - FONDS VERT ingénierie	50 000,00 €	40%	20 000,00 €
			Sous-total subventions et autres participations			**40 000,00 €**
			Reste à financer MOA			
			Autofinancement			10 000,00 €
			Sous-total reste à financier en HT MOA			**10 000,00 €**
TOTAL	50 000,00 €	60 000,00 €	**TOTAL HT**			**50 000,00 €**

Vu l'Article L2122-22 (26°) du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permettant de donner délégation à Monsieur le Maire pour demander les subventions auprès des organismes financeurs,

Vu la délibération de la commune de Colayrac- Saint Cirq en date du 1er avril 2026 donnant cette délégation à Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- **d'arrêter** le projet pour « l'élaboration d'un plan guide global d'aménagement urbain, incluant une stratégie habitat, commerce et inondations, une réflexion sur la centralité et un zoom sur l'îlot de l'ancien restaurant » dont le coût estimatif s'élève à 50 000 H.T. (soit 60 000 € T.T.C.)
- **de valider** le plan de financement tel que présenté dans l'exposé des motifs

.../...

AR Prefecture

047-214700692-20261028-D2026281003-DE
Reçu le 06/11/2026

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 28 octobre 2026

La secrétaire — Le Maire



Nathalie GALLO — Patrick MAZZER